

**DEFINITION.**

- Vernis brillant aux résines alkydes en solution.

**DESTINATION.**

- EXTERIEUR  
NEUF / ENTRETIEN  
Travaux de menuiserie en extérieur.

**PROPRIETES.**

- Brillant profond et durable
  - Pellicule épaisse et souple conférant une excellente résistance au vieillissement à l'eau et aux embruns.
- Très résistant à l'extérieur aux intempéries et aux rayons ultraviolets.



**CARACTERISTIQUES.**

• ASPECT EN POT :	• SECHAGE (à 20°C – 55 % HR) :
fluide	Hors poussière : 6 heures environ. Sec : 10 à 12 heures. Redoublable : 24 heures environ.
• ASPECT DU FEUIL SEC :	• RENDEMENT :
brillant	11 à 16 m <sup>2</sup> / litre
• TEINTES :	• CONDITIONNEMENT :
incolore, légèrement ambré	1 – 5 – 20 L
• MASSE VOLUMIQUE : kg/dm <sup>3</sup>	• CONSERVATION :
0,94 ± 0,03 (théorique)	18 mois en bidon d'origine non entamé
• EXTRAIT SEC :	• HYGIENE ET SECURITE :
Poids : 64 ± 2% Volume : 57 ± 2%	Inflammable. Ne pas respirer les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sur le résultat d'essais effectués avec un souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ». L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

### PROCESSUS.

Travaux neufs ou supports décapés	Entretien sur anciens vernis ou lasures uniquement, après nettoyage soigné
1 couche VERNIS MARIN dilué de 5 à 10 % de DILUANT SYNTHETIQUE	
Ponçage, dépoussiérage	
2 ou 3 couches VERNIS MARIN (1)	

(1) ponçage léger après la première couche.

### SUPPORTS ET FONDS – PREPARATION.

- **SUPPORTS :**  
Bois bruts et matériaux dérivés du bois conformes au DTU 59.1 (tableaux 13 et 15), neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciens vernis glycérophthaliques en bon état.  
Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations.
- **PREPARATION :**  
Conformes aux DTU 59.1.  
Lessivage, suivi d'un rinçage soigné ou nettoyage, suivi d'un ponçage et d'un essuyage soigné. Dégraissage préalable au DILUANT EPOXY de certaines essences tel l'iroko. Le cas échéant, décapage total des anciennes lasures ou peintures et des vernis epoxy ou polyuréthane. Si nécessaire, élimination des exsudations de résines et isolation.

### APPLICATIONS.

- **MATERIEL D'APPLICATION :**
  - Brosse douce
- **DILUTION :**
  - Prêt à l'emploi
  - Pour la première couche sur bois bruts, ajouter 5 à 10 % de DILUANT SYNTHETIQUE (soit 0,25 à 0,5 litre par bidon de 5 litres).
- **NETTOYAGE DU MATERIEL :**  
Aux solvants, DILUANT SYNTHETIQUE en particulier.
- **PRECAUTIONS D'EMPLOI :**
  - Conditions d'applications conformes au DTU 59.1.
  - Ne pas appliquer en présence d'exsudations, résines ou essences, de fendillements et déformations du bois, de défauts d'assemblage ; de dégradations ou d'humidité.
  - Appliquer une couche supplémentaire sur les surfaces horizontales ou très exposées.

CLASSIFICATION AFNOR
NF T 36005
Famille I – classe 4a